

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 17 FEVRIER 2026
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2026-20

**OBJET : Convention Gestion Retraite avec le Centre de Gestion de la Petite Couronne –
approbation et signature**

Membres en exercice	90
Présents titulaires	54
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	25
Absents	11

Votants	79
Abstention	0
Suffrages exprimés	79
Pour	79
Contre	0

Présents :

Sophie AMAR, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Quentin BERNIER-GRAVAT, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Adrien CAILLEREZ, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Gilles CARREZ, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Véronique CHEVILLARD, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Bernard GAUDIERE, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Aurélia GIRARD, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques J.P. MARTIN, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Samuel MULLER, Déborah MUNZER, Michel OUDINET, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Germain ROESCH, Tatiana SAUSSEREAU, Virginie TOLLARD, Pascal TURANO, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI.

Représentés :

Charles ASLANGUL représenté par Jean-Marc BRETON, Éric BENSOUSSAN représenté par Pierre LEBEAU, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Thomas BERRUEZO représenté par Gilles CARREZ, Eveline BESNARD représentée par Pascale MOORTGAT, Marie-Laurence BEYO représentée par Stéphane CHAULIEU, Christian CAMBON représenté par Carole DRAI, Florence CROCHETON-BOYER représentée par Déborah MUNZER, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Michel DUVAUDIER représenté par Philippe DUBUS, Monique FACCHINI représentée par Michel OUDINET, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Benoît GAILHAC représenté par Pierre MIROUDOT, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Catherine HERVÉ représentée par Thierry BARNOYER, Anne KLOPP représentée par Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Bénédicte MARETHEU représentée par Florence HOUDOT, Céline MARTIN représentée par Charlotte LIBERT, Marc MEDINA représenté par Jean-Paul DAVID, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ représentée par Sophie AMAR, Mary France PARRAIN représentée par Karine PEREZ, Christel ROYER représentée par Pierre PELLÉ, Igor SEMO représenté par Hervé GICQUEL, Annick VOISIN représentée par Brigitte GAUVAIN, Julien WEIL représenté par Tatiana SAUSSEREAU.

Absents :

Caroline ADOMO, Jean-Luc CADEDDU, Agnès CARPENTIER, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Michel DESTOUCHES, Christian FAUTRE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Nassim LACHELACHE, Florentine RAFFARD, Aurore THIROUX.

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

OBJET : Convention Gestion Retraite avec le Centre de Gestion de la Petite Couronne – approbation et signature

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la délibération 2025-29 du 24 juin 2025 relative à la convention « Gestion Retraite : Réalisation complète de dossiers de liquidation et d'études de droits des agents et fixation des tarifs ».

VU le projet de convention d'adhésion à la mission « Gestion Retraite : Réalisation complète de dossiers de liquidation et d'études de droits des agents », annexé à la présente délibération.

CONSIDERANT que l'établissement Paris Est Marne et Bois souhaite confier l'externalisation de tout ou partie de ces dossiers de retraite au CIG Petite Couronne et disposer ainsi d'un accompagnement de ce dernier.

CONSIDERANT que l'adhésion à ce dispositif est gratuite, qu'il s'étend sur une période de trois ans et que seuls les dossiers de retraite traités par le service retraite du CIG Petite Couronne durant cette période seront facturés.

CONSIDERANT que le tarif pour un dossier traité est fixé à 350 euros.

DELIBERE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'adhérer à la mission « Gestion Retraite : Réalisation complète de dossiers de liquidation et d'études de droits des agents » du CIG Petite Couronne

ARTICLE 2 :

APPROUVE la convention, d'adhésion à la mission « Gestion Retraite : Réalisation complète de dossiers de liquidation et d'études de droits des agents », telle qu'annexée à la présente délibération

ARTICLE 3 :

AUTORISE l'autorité territoriale à signer ladite convention et tout acte y afférant

ARTICLE 4 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
est exécutoire à la date du
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du
C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

20 FEV. 2026

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20260220-DC2026-20-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026